SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC CI-ABJ-1975-B-16137

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Les Actionnaires seront convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le :

5 Avril 2019, à 9 heures, à l'hôtel AZALAI, Bld VGE à ABIDJAN

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant **:**

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la situation et l'activité de la société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2018, et du Rapport joint du Président ;
2. Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes ;
3. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du traité de l'OHADA et approbation de chacune des dites conventions.
4. Approbation des comptes annuels clos le 31.12.2018, et quitus aux Administrateurs ;
5. Affectation du résultat ;
6. Fixation du montant des indemnités de fonction des Administrateurs pour l'exercice 2019 ;
7. Composition du Conseil d'Administration ;
8. Pouvoirs en vue des formalités

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION